

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins de six mois.



ANNONCÉS :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE. DES ASSOLEMENTS.

Pratique des assolements—Assolement de quatre ans.

Cet assolement est plus avantageux que les deux précédents, car il admet la culture d'une plus grande variété de plantes, par conséquent plus de chances de succès. Il exige dans les sols argileux, une fumure entière et dans un sol sablonneux, une fumure et demie. Une culture sarclée commence cet assolement avec avantage. On peut procéder longtemps de la manière suivante, si on a une prairie séparée, sans que la terre paraisse s'en fatiguer :

1re sole.	2de sole.	3e sole.	4e sole.
Légumes engraisés	Orge avec graine de foin	Prairie	Blé

Généralement quand le trèfle est abondant on est certain que la récolte de blé sera très-riche.

Quoique la culture du blé soit rémunérative dans les terres qui ne sont pas épuisées, voici un assolement suivi en Angleterre, qui prouve que si on le ramène trop fréquemment sur le même champ son revenu diminue sensiblement :

1ère année.	2de année.	3me année.	4me année.
Navets engraisés	Blé en lignes avec graines de foin	Prairie	Blé en lignes

Voici l'opinion d'un savant agronome sur cette rotation :
" Malgré tous les avantages d'un tel assolement, on a trouvé que le blé ne pouvait pas revenir avec succès, tous les deux ans, pendant un temps un peu long, surtout sur les terres légères. Après avoir suivi cette pratique pendant 14 ans, le résultat a été que, quoique à force d'engrais, on continua toujours à obtenir une grande abondance de paille, cependant le blé est devenu

fort léger et très peu productif. En conséquence, il est mieux de remplacer la seconde récolte de blé par de l'orge ou de l'avoine.

Les cultivateurs écossais attachent un grand prix à l'assolement suivant :

1ère année, patates ; 2de année, blé ; 3ème année, trèfle ; 4ème année, avoine.

Ils mettent le blé après les patates, afin de le faire profiter directement de l'engrais de cette plante. Les Français préfèrent la méthode suivante : Ils sèment de l'avoine après les patates et réservent le blé pour la dernière année de la rotation.

M. Mathieu de Dombasle recommande pour les terres plus légères que fortes, l'assolement suivant :

1ère année, patates, betteraves, choux, avec fumier ; 2de année, orge avec graine de trèfle ; 3ème année, trèfle ; 4ème année, blé.

Sur divers points de la France, où les assolements de quatre ans commencent à se répandre, on trouve préférable de semer le trèfle sur le blé, qui se trouve ainsi succéder immédiatement à la culture sarclée et fumée. L'avoine ne vient ainsi que la dernière année.

Pour les terres sableuses, maigres, on recommande les deux assolements qui suivent :

1er assolement—1ère année, sarrazin ; 2de année, avoine ou orge ; 3me année, vesces, fauchées en vert ; 4me année, seigle.

2nd assolement—1ère année, navets, patates avec engrais ; 2de année, orge et avoine, sarrazin et navets ; 3me année, fourrages légumineux, tels que pois, vesces, lentilles, etc. ; 4me année, seigle.

D'après ce système, on laboure la terre tous les ans et on a deux récoltes de céréales et deux récoltes fourragères, ce qui permet de donner à ce champ la quantité d'engrais convenable. Il est vrai que dans un assolement de quatre ans, une seule

fumure est le plus souvent suffisante ; cependant, si le sol est très-maigre, on peut lui donner ou une demi-fumure ou même une seconde fumure complète.

1ère année, fèves (gourganes) engraisées ; 2de année, blé avec graine de trèfle ; 3me année, trèfle ; 4me année, blé ou avoine.

Autre : 1ère année, carottes, tabac ou choux engraisés ; 2de année, blé ; 3me année, fèves (gourganes) binées ; 4me année, blé ou avoine.

Les assolements de quatre ans, quoique bien préférables à ceux qui précèdent, n'en sont pas pour cela exempts de bien des inconvénients, dont quelques-uns sont assez graves, surtout dans les localités où le trèfle ne réussit que médiocrement, ou dans les terrains qui sont fatigués de sa culture. En effet, lorsque cette plante est admise dans l'assolement, elle revient nécessairement tous les quatre ans, et l'on a remarqué dans les anciens pays, en beaucoup de localités, qu'un intervalle de trois ans entre deux cultures de trèfle n'est pas toujours suffisant. On doit en dire autant de plusieurs plantes utiles aux arts, dont on trouve habituellement utile d'éloigner le plus possible les récoltes.

Dans la plupart des cas cependant, ces assolements ont sous d'autres points de vue, non pas seulement en théorie, mais en bonne pratique, des avantages si nombreux et si réels ; ils procurent une telle économie d'engrais et en utilisent si bien l'emploi, que nous ne sommes nullement surpris de les entendre louer par presque tous les agronomes de notre époque, et adoptés par des cultivateurs très éclairés.

Assolements de cinq ans.

Les assolements de cinq ans sont d'une application moins générale, en Europe, que les précédents. En les adoptant, il est impossible, sans s'écarter des bons principes, de faire revenir les céréales plus de deux fois. Dans les terres légères, un seul engrais ne peut suffire, à moins qu'on ait recours au parage, aux récoltes enfouies en vert, ou qu'on évite toute culture épuisante. Dans les cas les plus ordinaires, on trouve, si l'on consacre trois années aux plantes fourragères, que cette proportion est trop forte. Cependant, il est des circonstances où il serait difficile de trouver une rotation mieux appropriée aux besoins du moment. En voici quelques-uns :

Sur un sol fatigué et sali par le retour trop fréquent ou trop prolongé des blés et que l'on veut ramener à sa fertilité première, un ou deux assolements de cinq ans remplissent parfaitement le but ; soit qu'on puisse couvrir deux soles de plantes engraisées et butées et une troisième de fourrage fauché en vert ; soit qu'à une sole de plantes sarclées on joigne deux soles de prairies artificielles ; soit enfin qu'après avoir fauché une première année la prairie artificielle, on la laisse une seconde année en pâturage.

Dans les localités où les fumiers sont abondants, où les cultures industrielles sont d'un débit ou d'un emploi facile, et où leur grand rapport dépasse ou balance celui des céréales, les rotations de cinq ans peuvent être aussi fort profitables. Elles se composent alors bientôt de deux soles de fourrages racines, d'une sole de plante oléifère (qui donne de l'huile), filamenteuse (qui

donne du fil), ou toute autre exigeant des engrais et des sarclages, et de deux soles de céréales ; tantôt d'une seule sole de blé et de quatre autres soles ; deux de végétaux propres aux arts, et deux de prairies artificielles.

Enfin, sur le défrichement de vieilles prairies ou de tout autre terrain fertile, de semblables rotations peuvent encore servir de transition à un nouvel herbage ou à un assolement différent. En pareil cas, on peut avec un seul et parfois sans engrais, demander au sol des récoltes plus ou moins épuisantes. Voici quelques exemples :

1o. En terres de diverses natures et de consistance moyenne :

1ère année, blé du printemps ; 2me année, vesces ou autres plantes à faucher en vert ; 3me année, culture de racines, engraisées, telles que betteraves, carottes, etc. ; 4me année, blé ou seigle d'automne ; 5me année, choux engraisés et binés.

Autre : 1ère année, céréale d'automne ; 2de année, fourrage coupé en vert et suivi d'une seconde récolte en foin ; 3me année, légumes sans engrais ; 4me année, céréales avec graine de foin ; 5me année, autre prairie artificielle, sans engrais.

Autre : 1ère année, légumes engraisés, sarclés, buttés ; 2de année, céréales avec graines de prairie artificielle ; 3me année, prairie artificielle engraisée en répandant des fumiers à la surface ; 4me année, céréales avec graine de foin ; 5me année, autre prairie artificielle, sans engrais.

Sir J. Sinclair, célèbre agronome, nous apprend qu'il y a plus de 30 ans que l'assolement suivant est adopté et suivi dans les environs de Glasgow, en Ecosse :

1ère année, patates engraisées ; 2de année, blé ; 3me année, prairie artificielle à faucher ; 4me année, pâturage et engrais l'automne ; 5me année, avoine ou blé.

Voici quelques autres assolements que l'on rencontre sur quelques points de la France :

1ère année, fourrage vert ; 2de année, céréales sans engrais ; 3me année, trèfle, puis engrais ; 4me année, céréales ; 5me année, lin sans engrais.

1ère année, patates engraisées ; 2de année, pavot ou chanvre sans engrais ; 3me année, lin fumé avec des engrais liquides ; 4me année, céréales ; 5me année, prairie naturelle.

Plusieurs de nos lecteurs seront étonnés de nous entendre parler de la culture du pavot, car sa culture en grand est à peu près inconnue dans le Canada ; mais dans les anciens pays où nous trouvons les modèles d'assolements que nous venons de citer, cette plante se cultive sur un grand pied pour la production de l'huile.

2o. Sur le défrichement des vieilles prairies :

1ère année, patates sans engrais ; 2de année, navets sans engrais ; 3me année, orge ; 4me année, patates engraisées ; 5me année, orge avec graine de pré.

Autre : 1ère année, lin non engraisé ; 2de année, patates, betteraves ou navets non engraisés ; 3me année, orge non engraisée ; 4me année, trèfle non engraisé ; 5me année, blé non engraisé.

Autre, 1ère année, avoine sans engrais ; 2me année, betteraves sans engrais ; 3me année, blé sans engrais 4me année,

èves (gourganés) avec ou sans engrais ; 5me année, blé avec graine de pré.

Autre : 1ère année, lin sans engrais ; 2de année, chanvre sans engrais ; 3me année, blé sans engrais ; 4me année, trèfle sans engrais ; 5me année, blé sans engrais.

Tous ces différents assolements peuvent trouver leur application en Canada, suivant les circonstances et les localités.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Tous nos lecteurs savent aujourd'hui que la convention commerciale qui s'est réunie le 11 de juin au Détroit, a terminé ses travaux le 14, après avoir discuté et résolu toutes les questions importantes de son programme. La majorité s'est prononcée en faveur du renouvellement du Traité de réciprocité. Cette résolution, la plus importante pour nous, est conçue en ces termes :

Résolu :—Que cette convention prie respectueusement le Président des Etats-Unis d'entrer en négociation avec le gouvernement de la Grande Bretagne en vue de l'exécution d'un traité entre ces deux pays pour les rapports commerciaux réciproques entre les Etats-Unis et les provinces générales de l'Amérique Britannique du Nord, basé sur des principes justes et équitables pour chaque partie et en rapport avec la présente condition financière des Etats-Unis ; lequel devra comprendre la libre navigation du St. Laurent et des autres rivières de l'Amérique Britannique du Nord, avec telles améliorations dans les rivières et tel élargissement des canaux, devenus nécessaires pour les exigences pour les communications de l'Ouest avec l'Océan."

Nos délégués ont eu un beau succès et ont obtenu tout ce que nous pouvions désirer. Il ne nous reste plus qu'à désirer une parfaite entente entre le gouvernement de l'Angleterre et celui des Etats-Unis sur les détails.

Le Canada doit beaucoup de reconnaissance à M. Howe, de la Nouvelle-Ecosse, pour le discours remarquable qu'il a fait en faveur du traité de réciprocité. De tous les orateurs qui se sont fait entendre pendant les quatre jours qu'a duré la discussion, M. Howe est, sans contredit, celui qui a le plus mérité les applaudissements de la convention entière.

Nos chambres doivent se réunir le 8 du présent. Cette session ne pourra manquer d'intérêt, car nos ministres-délégués feront part aux chambres d'une foule de détails sur leur mission en Angleterre.

Depuis un mois, les exercices publics de nos collèges, de nos convents, de nos académies, de nos écoles Normales et en tête les examens de notre Université Laval ont attiré, comme les années précédentes, l'attention publique. Comme toujours on s'est rendu en foule à ces rendez-vous si pleins d'attraits pour la classe éclairée.

Il appartient plus à d'autres journaux qu'à la *Gazette des Campagnes* de parler de ce qu'on appelle complai-

samment le *brillant* de ces exercices. A eux d'apprécier au juste ce *brillant* dans l'intérêt bien entendu, des classes sociales. A eux de dire, s'il y a défaut ou avantage dans le régime élevé auquel est parvenu, l'éducation des filles dans les villes et les grands villages. A eux d'expliquer l'avenir de ces élèves, par exemple, qui, nées de parents peu aisés, ou agricoles, ou artisans, ou prolétaires, ont cependant reçu, par protection ou autrement, la charge plutôt que le bienfait d'une haute éducation. Plusieurs esprits bien pensant osent croire en secret ou exprimer tout bas qu'il y a là grave mécompte. Ce grave mécompte s'aperçoit déjà en bien des localités. Quant aux jeunes gens de nos collèges, il paraît que l'on craint beaucoup plus pour eux la responsabilité d'une haute éducation. En certains lieux, on va même jusqu'à se réjouir de ce que le grand nombre d'élèves qui affluent dans les classes collégiales au début des études, se dissout bien vite, et laisse à peine sur le champ de bataille, à la fin du cours, une douzaine de champions. Et ces déserteurs qui ont ainsi abandonné l'armée aux premiers engagements, avec un peu de latinité et de français, à qui seront-ils utiles dans la société ? Voilà certes qui mérite considération et qui laisse peu à se réjouir. Avec ce pauvre bagage, autrefois on pouvait faire l'école : aujourd'hui, c'est chose impossible. Que faut-il en conclure ? C'est que l'éducation étant devenue un cri, une mode ou un besoin général, il ne reste plus qu'à trouver le secret qu'elle fasse le moins de mal possible à la société.

Quant à nous, nous sommes persuadé que ce secret est tout trouvé, et qu'il suffit d'ordonner le cours classique de nos collèges de manière qu'on ne pourrait y admettre que ceux qui peuvent le porter. Par exemple, que tous les élèves qui se présentent dans nos maisons de haute éducation, soient soumis pendant trois à quatre ans à un cours préparatoire, qu'ils y fassent des études propres à tous les états secondaires de la vie ; quand ce cours sera terminé, ces élèves seront connus de leurs supérieurs ; leur aptitude, leurs talents, leur conduite mettra ces supérieurs en état de bien les juger et de décider s'ils ont les dispositions nécessaires aux hautes fonctions qu'ils pourraient avoir à exercer. Ce précieux résultat obtenu, ce cours préparatoire fournit encore une foule de sujets que reclament l'agriculture, le commerce, l'industrie, les simples métiers mêmes. Et ainsi point de lacune dans le régime général de l'éducation, point d'essais aventureux, point de hors-d'œuvre.

Et comme tout cela est heureusement couronné pour nous par notre Université Laval, il s'en suit qu'avec l'esprit moral et religieux qui anime toute notre éducation nationale, nous aurions le plan d'étude le plus utile, le plus simple, le plus logique.

Oui, qu'on mette les élèves qui se présentent à la place qui leur convient, qu'on leur distribue une nourriture de l'esprit conforme aux circonstances de leur état, de leur fortune, de leur âge, de leurs talents et de leurs dispositions morales et religieuses, et tout est sauvé. Le mal qui restera encore, ne sera la faute ni

de l'éducation, ni des maîtres, ni des administrateurs, mais du fond seul de la nature humaine qui, malgré tous les soins et les précautions a toujours son faible et sa malice.

Chez nos voisins, l'opinion publique commence à être en faveur de Davis et ne craint plus d'exprimer l'indignation qui s'empare de tous les hommes honnêtes et bien pensant, à la vue de la cruauté exercée envers l'ex-président du Sud. Un correspondant du Herald de New-York n'hésite pas à faire connaître la vérité au sujet de l'auguste prisonnier, en termes les plus énergiques. Nous ne saurions mieux faire connaître à nos lecteurs les choses sous leur vrai jour, qu'en leur donnant l'extrait suivant :

« D'après des sources sûres, je puis vous donner l'assurance que la santé de Jefferson Davis décline lentement mais sûrement, par suite de son emprisonnement prolongé. Il passe toutes les heures du jour sur l'embrasure de sa casemate, morne, silencieux, lugubre. On ne le laisse pas seul un moment. Pas un moment ne s'écoule sans qu'il soit sous l'œil vigilant de soldats armés jusqu'aux dents. Comment s'étonner qu'il soit de plus en plus amaigri, que ses joues se creusent profondément, que ses yeux deviennent caves, que ses cheveux blanchissent de plus en plus ! Il n'a plus ni santé ni espérance, et *la fin n'est pas loin*. On m'a encore assuré aujourd'hui que, si le régime actuel continue, Davis ne durera pas plus de six semaines.

Ces horribles détails commencent par navrer, ils finissent par indigner. Comment ! un homme est emprisonné dans une bastille, assassiné à petit feu ; un homme qu'on a jamais osé insulter alors qu'il avait la force, un homme avec lequel on a échangé des prisonniers, conclu des trêves ; un homme que respecte tout le monde civilisé, qui n'a fait que suivre à la lettre le principe même sur lequel repose l'indépendance des Etats-Unis, qui aurait été coupable s'il n'avait accepté le mandat que lui ont imposé cinq millions de ses concitoyens, et s'il n'avait appliqué toute son intelligence et son énergie à faire triompher leur cause ! Un vaincu, un homme désarmé, calomnié, sans défenseurs, sans espérance ; tout lui manque à la fois ; ses amis qui sont proscrits ou qui le seraient, s'ils lui restaient fidèles ; sa famille qu'on lui a arrachée, qu'on laisse végéter dans le dernier besoin ; ses ennemis mêmes desquels il avait attendu de la magnanimité, et chez lesquels il ne rencontre que haine étroite, vengeance mesquine et colère aveugle. Cet homme, ce prisonnier est le type le plus complet de l'infortune dont l'histoire fasse mention. Il meurt lentement *mais sûrement*, on lui refuse le bénéfice de toutes les garanties dont jouissent le plus infâme parricide, le plus vil larron ; et dans ce grand pays, pas une voix n'ose se lever pour protester ! Pas un cri d'indignation ! Pas un élan de la conscience révoltée ! Pas même des paroles de pitié pour cette grande victime du malheur !

Pauvre Davis ! Dans son innocence, il avait compté sur la grandeur d'âme des vainqueurs ; après avoir attendu jusqu'à la dernière heure, prosterné dans une église de Richmond, le terrible arrêt de sa destinée,

il s'était fié à la générosité du triomphateur. Il avait cru dans la simplicité de son âme, que le temps n'était plus où les victorieux faisaient périr leur adversaire parce qu'il avait longtemps résisté. Il croyait qu'on le laisserait chercher dans l'exil le repos douloureux de l'homme qui a vu échouer ses plus grandes conceptions. Il voyageait à petites journées, presque sans escorte, sans se douter que la calomnie, la haine et la vengeance le poursuivaient sans trêve ni relâche, et que sa vie gênait ses vainqueurs, comme celle d'Annibal fugitif gênait les romains. Terrible a dû être son reveil, et bien amères doivent être les pensées qui l'assiégeaient au milieu de ses tortures, au fort de Monroe !

Le prisonnier n'a pas le droit de connaître les calomnies à son adresse pour les refuter, les accusations pour les repousser. Il serait mal aussi qu'il eût des nouvelles de sa famille, de sa femme, de ses enfants ; il ne lui est permis ni de leur écrire, ni d'en recevoir des lettres.

Il a perdu un de ses yeux et une affection sympathique s'est déclarée à l'œil qui lui reste.

Pour le consoler, on s'est empressé de lui apprendre que Payne et madame Surratt avaient été pendus et on a courtoisement ajouté que les gibets demeuraient en permanence à Washington. Il faut que la vengeance soit un plaisir bien doux, pour que MM. Johnson et Stanton l'exercent à un si haut point.

Comme nous l'avions prévu dans une *Quinzaine* précédente, les nègres sont déjà un danger pour une partie des Etats-Unis. D'abord, tous, hommes, femmes, et enfants veulent profiter de la liberté qui leur est accordée, tous abandonnent leurs maîtres, ou bien ceux qui demeurent sur les plantations refusent de travailler.

En vain les généraux envoyés dans l'intérieur, à la vue du danger imminent qui menace la société entière, ont-ils lancé les ordres les plus sévères pour les maintenir au travail. On se moque de ces ordres, et pour les faire observer il faudrait placer des escouades de soldats sur chaque habitation, ce qui serait ruineux pour l'état. Le Nord, après avoir vaincu le Sud au prix de tant d'hommes et de tant de millions de dollars, devra-t-il encore entretenir une armée de 500,000 hommes, pour contenir par la terreur de la baïonnette quatre millions de noirs ? Il faut cependant un remède prompt et énergique.

Ah ! si le Nord pouvait enfin comprendre que dans son intérêt ainsi que dans celui des nègres mêmes, il doit laisser aux Etats respectifs le droit de contrôler les relations entre les patrons et les employés, à quelque race qu'ils appartiennent, ce serait sans doute un grand point de gagné. Si l'opinion publique pouvait avoir assez d'influence sur la majorité du Congrès pour y faire respecter ce principe fondamental des institutions américaines !

Le général Sherman a dernièrement prononcé à Cincinnati un discours qui nous paraît être l'expression de l'opinion de la majorité des sujets américains. Il est tout en faveur de la paix, et d'une paix prolongée.

« Que la paix et l'harmonie, dit-il, soient avec nous

dans les développements de la vie. Lorsque tout notre pays sera en culture et que nous aurons une population aussi dense que celle de l'Europe, il sera temps pour nous de marcher sur les talons les uns des autres.... Que Dieu m'entende! *je ne veux pas entendre parler de guerre d'ici à cinquante ans, au moins.* Lorsque d'autres nations chercheront à fouler aux pieds nos droits nationaux, ce sera le cas de reprendre les affaires de la guerre. Mais maintenant, je suis un homme de paix."

Ces belles et nobles paroles, bien dignes du brave soldat qui a tant fait pour la gloire de son pays, ont été applaudies de toute part, même par cette partie de la presse qui naguère encore, aurait volontiers lancé sur le Canada, sur le Mexique et même sur l'Europe, les armées victorieuses des Etats-Unis.

Juarez ne cesse de solliciter du secours auprès des autorités américaines pour délivrer le Mexique du joug de son empereur. Dans l'intérêt de la civilisation, que ce démocrate enragé, ce pillard des trésors publics et des biens consacrés au culte des autels, soit abandonné à son impuissance.

La fenaison.

Les végétaux qui doivent le plus attirer notre attention dans ce moment sont les plantes fourragères ou les prairies. On entend dire de toutes parts qu'elles sont belles, abondantes et très-avancées. Tous les cultivateurs ont donc raison de se réjouir. Mais quand faudra-t-il mettre la faux dans ces prairies? Voilà une question importante et qu'il est bon de résoudre. Sur ce sujet comme sur bien d'autres, il est bon de ne pas trop tenir aux préjugés et de céder en présence d'une sage expérience.

On entend dire souvent : il ne faut pas faucher le foin en fleur, car il diminue beaucoup. Cette assertion est vraie ; mais doit-elle toujours nous guider? Dans la nourriture des animaux comme dans celle des hommes ne doit-on considérer que la quantité de nourriture ; ne doit-on pas, au contraire, faire une très-large part à la qualité. Est-ce à la quantité seule du fourrage qu'il faut attribuer l'augmentation de la chair, la production du lait, la santé de l'animal? Donnez donc à un bœuf à l'engrais un fourrage abondant, mais maigre, dure et malsain, fera-t-il beaucoup de graisse? Il restera dans le même état pendant des cinq, des six mois, pendant des années entières. Mais donnez-lui un fourrage riche, succulent, vous le verrez aussitôt et rapidement prendre de l'embonpoint. Le même effet se produit sur les animaux de travail et sur les vaches laitières.

N'oublions pas cet adage : "Donnez moins, mais bon."

Des expériences plusieurs fois répétées et conduites par des hommes éclairés et prudents, ont démontré clairement que si l'on veut un fourrage dans les meilleures conditions, il faut faucher les prairies lorsque le plus grand nombre des plantes qui les composent sont en pleine fleuraison. Attendre plus tard c'est s'exposer à ce que les substances nutritives des plantes ne se changent en bois et ne peuvent plus rien pour la subsistance des

animaux auxquels on les donne en nourriture, et le meilleur soin ainsi traité n'a d'autre valeur que celle de la paille.

On ne devrait jamais oublier ce que nous avons dit en parlant des différentes phases de la végétation des plantes. Jusqu'à la fleuraison, la plante reçoit de l'atmosphère et du sol les principes nécessaires à sa croissance ; mais à cette époque, elle cesse de puiser aux deux sources qui l'ont nourri, et si on la laisse sur le champ former sa graine, toutes ses parties seront forcées de se dépouiller des substances nutritives qu'elles contiennent pour concourir à cette formation. Ainsi la plante perd toute sa richesse, au profit de la graine, qui, elle-même se perd dans les transports et sur les fenils.

Que tous les cultivateurs se disent donc, en mettant de côté des préjugés qui sont souvent fort enracinés : " Nos animaux nous servent bien, nos chevaux labourent nos champs, nous transportent rapidement d'un lieu à un autre ; nos vaches nous procurent d'excellent lait, de bon beurre ; nos brebis nous couvrent chaudement de leur toison ; rendons leur la pareille, soyons généreux pour eux ; donnons leur une nourriture agréable et succulente. Et pour y parvenir fauchons nos prairies quand elles sont en fleur.

Visite du Major Campbell, Président de la Chambre d'agriculture.

Le 19 du mois dernier, Ste. Anne a eu l'honneur de la visite du Président de la Chambre d'agriculture. Pendant les quelques heures qu'il a passées ici, il a voulu tout voir ce qui se fait sur la ferme-modèle du Collège, visiter ses bâtiments dans leurs moindres détails, assister au cours des élèves de l'Ecole d'agriculture, les voir à l'ouvrage, dans le champ. Il n'y a pas jusqu'aux carabines à l'usage des miliciens de l'établissement qu'il a examinées avec le soin le plus minutieux ; car si le Major est un cultivateur modèle, il n'en conserve pas moins un goût prononcé pour les armes ; deux grands titres à la confiance et à la considération de ses concitoyens.

Cette visite terminée, M. Campbell ne voulut pas se séparer des jeunes étudiants en agriculture sans leur promettre la continuation des bourses accordées en leur faveur, l'année dernière. Il leur donna de plus les conseils les plus appropriés à leur état : " Souvenez-vous, leur dit-il, que la science que vous recevez ici, n'est pas uniquement pour vous, elle devra aussi profiter à vos voisins, à vos co-paroissiens. Sans jamais blâmer ce que vous verrez de défectueux, vous devrez, sans paraître vouloir vous imposer, leur donner des conseils à propos, les encourager à faire des essais proportionnés à leurs moyens. Si vous agissez ainsi, l'institution de Ste. Anne ne distribuera pas la science agricole à 15 ou 20 élèves seulement, mais à un grand nombre de paroisses, et bientôt au Bas-Canada tout entier.

Il termina en leur conseillant de revenir tous l'an prochain.

Cette visite du Président de la Chambre, quoique bien courte, produira, nous l'espérons, d'excellents résultats.

On nous dit que dix ont fait application pour de nouvelles bourses. Espérons que dix nouveaux élèves requerront les

dix autres bourses restantes.

Les élèves qui entreront en vacances aujourd'hui, mardi, devront reprendre leurs cours le 31 du présent mois.

Voyage agronomique.

Il y a une quinzaine de jours et plus, l'établissement agricole de Ste. Anne a reçu une visite bien digne de mention.

Il existe dans la paroisse de Champlain, du diocèse des Trois-Rivières, une société sous le nom de l'*Union de St. Joseph*, fondée dans le courant de l'hiver dernier, et ayant pour but de maintenir et de propager les règles de la tempérance. Dans une de ces dernières réunions, cette société bienfaisante, comprenant que si un abîme en attire un autre, une bonne œuvre ouvre aussi la voie à une autre, décida d'envoyer à Ste. Anne quelques-uns de ses membres, pour examiner ce qui se fait sur la ferme du Collège, ainsi que les instruments améliorés que la Chambre d'agriculture y a déposés. En conséquence de cette décision, le huit de juin, une députation de dix membres, ayant le Révd. Denis Marcoux, leur curé, à sa tête, est arrivée ici avec toute la satisfaction que l'on éprouve quand on poursuit un bon but.

Comme leurs instants étaient précieux, ils ne voulurent pas en perdre un seul, et quelques minutes s'étaient à peine écoulées depuis leur arrivée que déjà ces braves visiteurs étaient en marche et portaient un regard attentif et intelligent sur tout ce qui constitue l'établissement agricole. Rien n'échappa à leurs investigations: Ecole d'agriculture, jardins, vergers, ferme, dépôts d'instruments, bâtiments de la ferme, etc., tout fut parcouru en tous sens, examiné, jugé avec un soin minutieux, etc.

Plus ils examinaient et interrogeaient, plus ils semblaient s'applaudir de leur visite.

Nous espérons qu'ils conserveront de Ste. Anne un bon souvenir, et qu'ils ne manqueront pas d'en faire part à ceux de leurs co-paroissiens qui n'ont pu avoir le même avantage qu'eux.

Ces aimables visiteurs de Champlain nous ont donné une haute opinion de leur intelligence et de leurs excellentes dispositions. Nous ne pouvons non plus nous défendre de nourrir l'idée la plus favorable du pasteur qui les dirige, de la société et de la paroisse qui les a délégués. Voici les noms de ces respectables visiteurs, qui à une seule exception, sont tous cultivateurs:

André Joseph Martineau, écrivain, N. P., président de l'Union de St. Joseph; M. François Xavier Grandmont, vice président; MM. Joseph Richard, Godfroi Clermont, Alexis Napoléon Grandmont, Aimé H. Laganière, Louis H. Laganière, Napoléon Hardy, Cuthbert Félix, Isaïe Carignan.

Manuel de l'enfant en vacances.

Nous accusons réception d'un petit volume intitulé "Manuel de l'enfant en vacances" qui porte l'approbation du Grand Vicaire Trudeau, administrateur du diocèse de Montréal.

L'auteur de ce travail a été bien inspiré et nous l'en félicitons de tout notre cœur. Son livre sera lu avec avidité par les élèves de nos différentes maisons d'éducation. Il est si bien fait pour leur âge impressionnable et leur cœur sensible! Quel guide sûr

quelle mine précieuse pour eux! L'auteur dans un cadre pourtant restreint, a pu réunir tout ce qui convient à ceux pour qui il écrit, pour toutes les circonstances où ils peuvent se trouver. Rien n'a été omis: "Vertus à pratiquer"; "Bonnes œuvres à faire"; "Défauts à éviter"; "Écueils à craindre"; tout s'y trouve classé dans un ordre parfait.

Voici un extrait de la préface qui pourra donner à nos lecteurs le but que s'est proposé l'auteur en livrant son travail au jeune âge:

"Parlant des vacances, devant une nombreuse jeunesse, un habile directeur de l'enfance disait: "Pendant les vacances, mes enfants, vous aurez à lutter contre trois grands fléaux, trois fléaux terribles, qui ont fait périr avant nous des milliers d'enfants. Ce sont: la *Famine*, la *Peste* et la *Guerre*."

Développant ensuite sa pensée, il ajoutait: *La Famine*, car vous n'aurez plus les salutaires avis, les instructions fréquentes, les bons exemples que vous aviez pendant l'année. Vous serez comme dans un désert aride."

"*La Peste*, car vous n'entendrez presque partout que de mauvaises paroles, vous n'aurez sous les yeux que des exemples pernicieux. Vous serez comme dans un atmosphère empesté."

"*La Guerre*, car le monde, le démon et les passions se ligueraient ensemble pour vous affaiblir et vous faire tomber. Vous serez comme sur un champ de bataille, où le terrain est sans cesse disputé."

"C'est la pensée de ces dangers qui a suggéré l'idée de ce petit livre. Ne pouvant accompagner leurs chers enfants sur ce nouveau théâtre qu'on appelle le monde, ni leur prêter l'appui de leur bras tutélaire, les maîtres et les maîtresses aimeront à se faire remplacer auprès d'eux par ce petit livre qui pourra leur servir de guide et de mentor."

Ce petit ouvrage sort des presses de M. E. Sénécal, l'exécution typographique ne laisse rien à désirer.

Puisse ce précieux compagnon du jeune âge, se trouver dans les mains de tous ceux qui fréquentent nos maisons d'éducation. Il est à vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*.

Les notices biographiques des RR. MM. C. Gauvreau, V.-G. et Th. B. Pelletier, avec portraits photographiques, que nous avons déjà annoncées, sont actuellement en vente à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*. Nous espérons que les amis de ces deux prêtres si justement regrettés, s'empresseront de se procurer ce volume.

Le prix n'est que de 30 sous.

On nous prie d'annoncer que les voyages du Steamer *Queen Victoria*, de Montréal à Halifax, sont suspendus.

RECETTE.

Nouveau procédé d'arrosage.

Mr John W. Carey, de San-Josse (Californie), est l'inventeur d'un moyen simple et commode d'arroser les arbres fruitiers. Son procédé, qui rappelle le génie inventif Yankee, ne demande qu'un bout de vieille corde et un vase quelconque pouvant tenir l'eau et ayant à peu près la capacité d'un seau. On remplit d'eau le vase, et on le dépose près de l'arbre que l'on veut arroser. On entoure deux fois l'arbre avec la corde, à quelques pouces plus bas que la partie supérieure du vase, dans lequel on place les deux bouts de la corde. Dans ces conditions, la corde fait l'office de syphon; le tronc constamment humecté, communique aux racines une humidité continue et graduée. Il n'y a d'autre précaution à prendre que de remplir chaque jour le seau.

PETIT-PIERRE

OU

LE BON CULTIVATEUR.

PETIT-PIERRE DE VENU GRAND.

III. DES MOISSONS COMME ON N'EN VOIT PAS.—LES SECRETS DE PETIT-PIERRE.

(Suite.)

Nous parcourrons ensemble le domaine ; et quand viendra le soir, chacun en saura déjà presque autant que moi ; chacun en outre, je le dis sans vanterie, je le dis parce que je le crois et comme je le crois, chacun voudra bien convenir d'avoir vu une culture qui fait plaisir aux yeux... Que ceux à qui ça peut aller disent vite : " A demain ! " et je leur dis bon soir !

—A demain, Petit-Pierre, à demain ! " firent les camarades tous à la fois ; et comme, en causant de la sorte, Petit-Pierre et ses auditeurs attentifs étaient arrivés au village, les divers groupes se séparèrent alors pour rentrer chacun dans sa ferme, en échangeant amicalement un rapide bonsoir.

IV. LE PREMIER DIMANCHE DE LA MOISSON.—SUITE DES SECRETS DE PETIT-PIERRE.—LES RÉCOLTES D'UNE CULTURE PERFECTIONNÉE.

Le lendemain dimanche, bon nombre de visiteurs, gens du village ou moissonneurs étrangers, arrivaient à la ferme du père Martin. On salua d'abord le digne propriétaire, très-fier de voir son domaine devenu l'objet d'une telle curiosité. Après avoir salué le père Martin, on salua d'une manière plus avenante encore l'agréable Jeannette, plus contente que son brave père lui-même, et très-glorieuse surtout d'avoir depuis longtemps deviné tout ce que vaudrait un jour, tout ce que ferait de bon un garçon extraordinaire comme était Petit-Pierre. Ces politesses faites, la compagnie se mit alors docilement aux ordres du jeune cultivateur, prête à le suivre et à l'écouter avec toute la déférence possible, à travers ces belles cultures dont, ainsi que nous l'avons dit, on eût en vain cherché les égales à plus de six lieues à la ronde.

Tout ce monde, nous voulons le répéter, abordait Petit-Pierre avec une sorte de respect. C'est qu'il n'y a rien qui commande l'attention et impose même aux intelligences les plus ordinaires la soumission d'esprit, comme les leçons de l'exemple et les résultats qui parlent aux yeux ou qu'on touche du doigt.

De magnifiques récoltes en tout genre donnent aux conseils de l'habile agriculteur qui les a obtenues par une pratique éclairée, une bien autre autorité que celle des plus savants discours ou même des plus excellents livres. Prêcher d'exemple, c'est le meilleur sermon ; et montrer les choses sans réplique, c'est les prouver. Quant à Petit-Pierre, qui savait fort bien tout cela, il n'avait plus à faire admirer la beauté de ses seigles ou de ses méteils, dont les moissonneurs avaient vu les pailles gigantesques et senti le poids dans leur main ; mais il tenait à montrer surtout ses froments qui, par la vigueur de leurs tiges et la dimension exceptionnelle de leurs épis, étaient une nouveauté bien plus remarquable encore dans une région où le froment est très-rarement cultivé.

Devant ces merveilles d'une habile culture, merveilles qui, comme ils le disaient eux-mêmes dans leur énergique langage, auraient fait parler un muet, nos braves paysans s'arrêtaient tout surpris, la bouche béante, les yeux plus béants encore, et riant

en dedans tout seuls. " Eh ! certes, oui, disait l'orateur de la bande en hochant gravement la tête ; oui, certes ! maître Petit-Pierre, c'est bien ici la preuve que vous avez le secret ; et vous seriez fort en peine vraiment de nous dire, en parlant comme tout le monde, en parlant de façon à ce que tout le monde vous comprît, comment vous avez travaillé pour faire pousser ces pailles de froment, grosses comme des osiers, sur une terre où jamais on n'avait vu jusqu'à présent que des seigles, et des seigles pas très-fameux encore !

—Ce que j'ai fait ? répondit Petit-Pierre ; je vais vous le dire, sans parler trop longuement et de manière qu'un enfant s'il y en a un par ici, pourra me comprendre comme le plus malin d'entre vous ; mais je veux d'abord que vous regardiez en même temps mes orges et mes avoines : vous jetterez aussi plus loin un petit coup d'œil sur mes pommes de terre qui, sans les flatter, en valent la peine ; vous l'allez voir vous-mêmes, et vous m'en direz votre avis. "

Et à mesure qu'ils avançaient au milieu de cette riche culture, les camarades, de plus en plus ébahis, se bornaient à pousser des exclamations de plus en plus bruyantes, de plus en plus fréquentes.

" Ah !... ah !... ah !... ah !... disaient-ils, n'en sachant pas plus long et ne pouvant mieux exprimer tout leur étonnement !... ah !... ah !... ah !... "

Et le plus éloquent, trouvant enfin un mot digne de rendre l'admiration la plus vive, s'en allait répétant à chaque pas qu'il faisait dans ces épaisses forêts de moissons : " Ah ! miracle d'amour ! Ah ! miracle d'amour ! Dieu du ciel ! Ceux qui l'auront vu ce soir, demain ne voudront pas le croire. "

La troupe toute entière, vivement intéressée, cheminait de la sorte lentement ; et voyageant ainsi, de surprise en surprise, elle atteignit bientôt un endroit élevé qui dominait la plaine. De là, le regard pouvait embrasser la plus large portion de ce domaine sans pareil.

Petit-Pierre fit asseoir tout son monde à l'ombre d'un vieil ormeau, dont un épais tapis de mousse recouvrait mollement les énormes racines, et s'adressant alors à ses compagnons attentifs :

" Vous voilà, leur dit-il avec un naïf contentement de son œuvre agricole si bien bénie par Dieu même, vous voilà, convenez-en, plus surpris que vous ne l'auriez pu croire.

" Moi-même, je ne le cache pas ; moi-même, qui suis bien, après le bon Dieu s'entend, pour quelque chose dans tout ceci, je trouve ces produits admirables : et, tout en croyant bien faire je n'aurais pas cru que les livres que j'ai consultés eussent si grandement raison. Je n'aurais pas cru qu'en si peu de temps on pût changer si complètement la face d'un domaine. Mais il paraît bien que les vrais savants n'ont pas tort, et que ce qu'ils enseignent, quand on sait le comprendre et l'approprier surtout au pays où l'on est, et à toutes les conditions dans lesquelles on se trouve, ne peut manquer de produire des effets qu'on n'ose même pas espérer quand on commence. "

V. SUITE DES SECRETS DE PETIT-PIERRE.—ÉPIERREMENTS, CHEMINS, DÉFONCEMENTS, AMENDEMENTS, CHAULAGE.

Petit-Pierre s'arrêta un instant, alors voyant, non sans orgueil, que ses compagnons ne se lassaient pas d'admirer ; puis il reprit bientôt : " Ce que j'ai fait dans ces terres, chacun de vous, un peu plus ou moins, peut le faire dans les siennes. J'ai commencé comme commenceront tous ceux qui, dans notre pays, voudront améliorer une propriété négligée ; j'ai commencé par épierrer comme je l'entends. Épierrer comme je l'entends, ce n'est pas faire comme on fait trop souvent parmi nous ; c'est à dire charger indistinctement dans un char toutes ses pierres, grosses et petites, et les aller déposer tout simplement, sans façon et sans gêne, au beau milieu du chemin ou sur la rive du

voisin. Moi j'ai fait d'abord de distance en distance, dans mes champs, des tas de pierres, différents suivant la grosseur des pierres; les grosses avec les grosses, les moyennes avec les moyennes, les petites avec les petites. Les grosses et quelques moyennes, je les ai ensuite portées au bord des champs où elles ont servi, comme vous le voyez, à faire ces clôtures de deux, trois et quatre assises qui mettent nos récoltes à l'abri de tout dommage. Quelques autres moyennes ont été mises sur le chemin dans les trous et dans les plus profondes ornières; puis les petites là-dessus étendues avec précaution, et recouvertes encore d'une couche de pierraille mêlée de terre, ramassée au râteau. Après avoir bien hombé le chemin par l'empierrement, de façon que l'eau pût avoir son écoulement à droite et à gauche, je n'ai eu qu'à creuser un petit fossé des deux côtés, un petit fossé pas plus profond que la longueur de ma main; et en rejetant encore sur le milieu des quelques pelletées de terre extraites du fossé, nous avons eu de suite un excellent chemin où le bétail marchait à son aise comme sur la grand'route. Dans notre pays, on ne tient pas beaucoup à avoir un bon chemin plutôt qu'un mauvais. Moi, j'y tiens énormément et je vous en ferai peut-être comprendre aussi la raison, sans en dire bien long. En attendant, vous sarez simplement que nous avons eu sans beaucoup de peine, sans beaucoup de temps et sans beaucoup de dépenses, puisque tout le monde de la maison s'y occupait pendant l'hiver quand il n'y avait pas autre chose à faire, nous avons eu des champs bien épierrés; de petits murs très suffisants pour garantir les récoltes de l'atteinte des troupeaux, et des chemins praticables où le plus maladroit ne versera jamais; où les pieds des animaux posent sans se blesser; où les chars et les voitures ne se disloquent pas dans de violents ressauts et de rudes secousses; où enfin un enfant peut conduire un cheval et des bœufs de prix en toute saison, même par le mauvais temps, même par les fortes gelées, même dans la nuit; et cela en faisant deux voyages de charroi dans le temps qu'il fallait auparavant pour en faire un seul.

“ Nos champs bien nettoyés de la sorte, si nous ne les avons pas tous bêchés d'un bout à l'autre, c'est que l'état des terres permettait en beaucoup d'endroits d'y faire parfaitement, avec la grande charrue attelée de nos deux paires de bœufs, un bon labour de toute profondeur. La grande charrue fouilleuse ou la bêche ont donc passé partout. Tout a été d'une manière ou de l'autre suffisamment défoncé.

“ J'ai pu ramener ainsi, sur cette petite terre légère qui ne portait que du seigle, et du seigle très-maigre par le défaut d'engrais, j'ai pu ramener la terre plus forte ou l'argile qui se trouvait au-dessous.

“ J'ai fait autre chose encore, pour corriger plus sûrement l'une par l'autre, comme cela se pratique très-généralement et très-avantageusement dans d'autre pays. J'ai fait transporter de la terre forte dans les terres sableuses, et du sable dans les champs de terre forte. Je devais changer ainsi la nature du sol, lui donner plus de consistance, là où il en manquait, en mettant ainsi les racines des plantes cultivées à l'abri de l'action des gelées ou de la sécheresse, et rendre d'un autre côté plus maniables les terres grasses, si difficiles à travailler, où la semence a tant de peine à lever, parce qu'on ne parvient à les émotter et à les ameublir comme il faut. Ce que j'ai fait s'appelle amender; et la terre qu'on apporte dans un champ pour en corriger une autre s'appelle amendement. Amender c'était déjà beaucoup; mais je voulais cultiver du froment et toutes les plantes des terres à froment; je me suis donc demandé ce qu'il fallait pour nourrir ces plantes d'une façon qui pût leur convenir. Que faut-il pour nourrir une plante? Il lui faut nécessairement les matières qui entrent dans sa composition; et, si le sol ne contient pas ces matières, il faut, vous le comprenez bien, les apporter au sol.

Un livre m'a appris ce que probablement personne parmi vous n'aura jusqu'à présent entendu dire, à savoir qu'il y a, dans presque toutes les récoltes, mais surtout dans le froment et dans l'avoine, soit dans la paille soit dans la graine, une grande quantité de chaux. Si la chaux manque à la terre, comment la paille et le grain, qui doivent en contenir beaucoup, pourront-ils se former? Comment le froment pourra-t-il prospérer, s'il ne trouve pas à prendre, par ses racines, la nourriture qu'il lui faut? On rencontre dans beaucoup d'endroits une terre plus ou moins blanche et plus ou moins friable, qui contient principalement en mélange de l'argile et de la chaux calcaire. Cette terre s'appelle de la marne; elle remplace souvent la chaux pour amender; et c'est l'amendement le plus usité dans beaucoup de pays.

“ Mais ne voyant pas de marne autour de nous, j'ai obtenu du père Martin que toutes les fois qu'il allait vendre du grain au marché, par une juste restitution à faire aux champs qui avaient produit ce grain, il voulût bien rapporter de la ville quelques mesures de chaux. A la longue, tous nos champs qui en avaient besoin ont donc été plus ou moins chaulés. C'était là, selon moi, un premier grand progrès; mais ce n'était certainement pas tout ce qu'il fallait faire, comme vous en conviendrez tout à l'heure quand j'aurai fini de parler.

VI. LES FUMIERS.

“ Si la paille et le grain contiennent de la chaux, ils contiennent encore bien d'autres choses que je ne vous indiquerai pas, parce que je ne les connais pas toutes, et ensuite parce qu'il est bien moins nécessaire de les connaître en détail, dès que nous savons que presque toutes ces autres substances indispensables à la nourriture des plantes se trouvent plus ou moins abondamment dans le fumier de ferme.

“ La grande affaire, après avoir suffisamment défoncé, suffisamment chaulé et marné, suffisamment fait écouler les eaux par des moyens divers dont je vous parlerai plus tard, la grande affaire c'est donc de bien fumer.

“ A mesure que la quantité de nos pailles augmentait par la bonne culture, à mesure que notre bétail augmentait aussi, grâce à la meilleure tenue des prairies et à l'extension de nos récoltes fourragères, nos fumiers ont promptement doublé et bientôt encore triplé de quantité comme de qualité.

“ Les bons fumiers, sans affront pour personne, tout le monde ne sait pas les faire comme je l'entendrais.

“ Quelle négligence, la plupart du temps, lorsqu'il s'agit de les préparer, de les améliorer, de les augmenter! Si c'est aux fumiers, comme je l'ai entendu dire plus d'une fois, qu'on connaît le cultivateur, quelle triste idée ne se fait-on pas de nous, en voyant dans tous nos villages ces tas de fumiers éparpillés ça et là, dispersés par les poules, lavés par les pluies, desséchés par le vent ou le soleil; et ces malheureuses rigoles par où s'écoule, dans les chemins tout le jus des engrais. Voilà qui fait certainement la honte de nos pays et explique notre misère, comme un râtelier sans fourrage explique la maigreur du bétail, comme un grenier vide annonce la faim.

“ Ne devrait-on pas, quand on le peut, mettre tous ses fumiers à l'abri sous un hangar? Mais ce qui est, du moins, toujours bien simple et bien facile, c'est de creuser un peu l'emplacement de son fumier, et d'entourer cet espèce de bassin d'un rebord de terre destiné à empêcher les eaux de se perdre.

(A continuer.)

Ch. Calemard de Lafayette.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

CHRONIQUE AGRICOLE.

Les journaux d'agriculture anglais et, spécialement le *Farmer's Magazine*, se sont occupés d'une question fort intéressante sous plusieurs rapports. Nous voulons parler de la coupe des blés avant leur complète maturité, pratique qui a présenté de notables avantages au double point de vue de la quantité des grains recueillis. Voici quelques chiffres cités à l'appui de la méthode préconisée :

5 parcelles de terre, 40 ares, (26 toises carrés) ont rapporté :	
Fauchés 1 mois avant la maturité du grain,	fr. 396,82
Id. 3 semaines	350,32
Id. 2	378,41
Id. 10 jours	377,14
Id. à maturité complète	344,97

D'après ces chiffres, la différence, en faveur de la coupe anticipée, peut s'élever à 50 ares par hectare lorsque le grain est fauché un mois avant sa complète maturité.

Cette coupe anticipée n'est pas, au contraire, une idée nouvelle et se pratique depuis plus d'un quart de siècle dans certaines parties de l'Irlande.

Nous estimons que cet exemple pourrait ne pas être perdu pour bon nombre de cultivateurs de notre pays. Aussi ne pouvons-nous que les engager à essayer cette année prochaine.

Quoi que fassent les fermiers à cet égard, coupons-nous de ceux qui leur prêtent secours de leur bras, car si l'intérêt du maître nous est cher, celui des travailleurs ne nous touche pas moins. C'est pourquoi, l'approche des fatigues de la récolte, nous ne devons pas faire chose inutile en attendant à bon nombre de nos lecteurs que nos plusieurs parties de la France les moissonneurs font usage d'une boisson extrêmement convenable au point de vue hygiénique.

C'est une confusion de café ordinaire, plus faible toutefois que celle qui se prend aux repas, et à laquelle on a ajouté un peu d'alcool et de sucre. Quelques litres de ce liquide, pris dans le cours de la journée, rafraîchissent le faucheur sans lui occasionner la transpiration surabondante qui amène souvent les boisson usitées chez nous et qui peut être le point de départ de maladies graves.

Ce résultat, qu'on nous affirme, n'a, du reste, rien qui puisse étonner, car on connaît, aujourd'hui, l'influence avantageuse qu'exerce le café sur l'organisme des hommes livrés à de rudes travaux, surtout lorsqu'ils sont exposés aux ardeurs du soleil.

Des voyageurs et des médecins militaires ont préconisé, depuis longtemps déjà, l'insolence faible de café comme étant un élément de résistance, non seulement à la fatigue de corps et d'esprit, mais aussi à l'action pernicieuse des miasmes et des émanations paludéennes. Nous conseillons donc fortement l'usage d'une boisson semblable aux ouvriers de nos campagnes, et nous sommes convaincus qu'ils se trouveraient bien de la substitution de ce breuvage aux liquides acidulés fortement, alcooliques ou autres, dont ils font souvent abus aujourd'hui.

—*Emancipation belge.*

Produits agricoles.

M. S. Martin de Montréal, nous a montré, hier, quelques échantillons admirables de produits d'agriculture, qu'il a recueillis dans une excursion à la campagne. Nous avons vu une tige de lin, encore à l'état de croissance, qui a 4½ pieds. C'est du lin de Russie; nous croyons donc qu'il est avantageux d'introduire cette plante en Canada. Nous avons également admiré une feuille de tabac canadien qui a 20 pouces de long et 11 pouces de large. Ces beaux produits ont été recueillis sur la terre de M. Albert Lafontaine, de Lavaltrie; ceci prouve qu'une culture intelligente et soignée arrive toujours à de bons résultats.—*La Minerve.*

Cantons de l'Est.

Nous avons eu l'avantage ces jours derniers de faire un voyage dans les cantons de l'Est, et partout les champs nous ont montré des grains qui promettent une récolte abondante. Nous avons vu plusieurs prairies où le foin était déjà tombé sous la faux du vigoureux cultivateur. Le blé nous a paru près de sa maturité et plusieurs habitants nous ont dit que dans quelques endroits, il pourrait être coupé dans quinze jours ou trois semaines. Nous avons été réjoui pour ces généreux cultivateurs de voir que la Providence bénissait ainsi leurs nobles travaux en leur accordant une moisson qui leur permettra de passer à l'aise les longs jours de l'hiver. Les cantons de l'Est sont une partie importante et précieuse du Bas-Canada, et le développement des immenses ressources qu'ils renferment, influera pour une large part dans l'avenir de notre pays.—(*Journal des Trois-Rivières.*)

Nouvel usage du blé-d'inde.

On lit dans le numéro de la *Revue d'économie rurale* du 6 juillet dernier, publiée à Paris :

« Nous n'en croyons pas moins utile de rappeler à nos lecteurs que le blé-d'inde (maïs) récolté en vert doit être placé en première ligne pour la nourriture des animaux de l'espèce bovine. Nous en avons fait usage pendant de longues années, et nous avons trouvé dans son emploi des avantages marqués. »

— Nous lisons dans un journal de l'Ouest Un insecte des plus destructeur fait de grands ravages dans les champs de pommes de terre du Nord Ouest. C'est une espèce de punaise épaisse, de forme ovale, d'un demi pouce de long et d'un jaune pâle, qui a cinq barres noires sur chacune de ses ailes. C'est en 1861 que cet insecte a été remarqué la première fois dans le Kansas. L'année suivante il infestait tellement les champs qu'un fermier du nom de Thomas Murphy en ramassa deux boisseaux en peu de temps. Cette année ils sont en nombre immense dans l'Iowa et les Etats voisins et ils mangent toutes les feuilles des pommes de terre, endommageant ou détruisant la récolte.—*Phare des Lacs.*

ANNONCES.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE
Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



LADY HEAD,

WM. DAVIDSON, Maître,

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE. MARDI le 9 AOUT 1865, à QUATRE heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus :

POINTE AUX PÈRES,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et,

PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires. Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé et à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No 3, Salle Maçonnique, rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St François Xavier

E. L. SNOW,

Agent général.

On peut acheter de cet engrais à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, à Ste Anne de la Pocatière, où M. Snow a bien voulu placer un dépôt, pour la commodité des cultivateurs des paroisses d'en bas.

AGENCE A STE. ANNE
DE
LA REVUE CANADIENNE
ET
L'ECHO
DU
CABINET DE LECTURE PAROISSIALE.

LES personnes qui désirent s'abonner à la *Revue Canadienne*, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

L'Echo, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est d'une piastre par année. On peut s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à Ste. Anne de la Pocatière.

PRIME.

Tout abonné à *L'Echo* du Cabinet de Lecture paroissial de Montréal, qui d'ici au 1er AVRIL 1865, aura payé son abonnement pour 1865 et les arrérages, recevra avec le 3ème numéro de *L'Echo*, 1865, un MAGNIFIQUE PORTRAIT en taille douce d'un personnage historique du Canada.

Il en recevra un SECOND avec le numéro 15 avril, et un TROISIEME avec le numéro du 15 août.

Tout nouvel abonné qui aura payé son abonnement au premier avril, recevra les mêmes portraits aux mêmes époques ci-dessus.

Enfin, si le chiffre des abonnements payés s'élève, au 1er novembre 1865 au-dessus de 1500, tous nos abonnés qui, à cette époque auront remplie la condition ci-dessus, recevront un quatrième portrait avec le dernier numéro de l'année, c'est-à-dire le 15 décembre 1865.

R. E. CASGRAIN
AVOCAT

TIENT son bureau alternativement à la Rivière-Ouelle, et à Kamouraska chez A. B. Routhier, écr., avocat.

1er juillet 1865.

A VENDRE à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

BIOGRAPHIES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET

Messire THS. B. PELLETIER

AVEC PORTRAITS—Prix, 30 sous

AUSSI :

MANUEL DE L'ENFANT
EN VACANCE

Prix : 36 sous

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère ; 2o. Avoir au moins seize ans ; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun : le premier finissant au 1er janvier ; le second au 1er mai ; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Aucun uniforme n'est prescrit. On désire cependant qu'ils aient une redingote ou surtout noir les jours de dimanche et de fête, et un habit de chœur pour les offices. Il faut des habits communs de rechange pour les travaux de culture, et deux paires de draps avec des serviettes.

Le pensionnat est tenu par Madame Ve. E. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, six piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B. C. n'ont à donner que deux piastres à chacun des trimestres pour leur instruction, et 3 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,

15 juillet 1865

CONCOURS PROVINCIAL
AGRICOLE ET INDUSTRIEL
Pour 1865,

Ouvert aux deux Canadas,

AURA LIEU A LA

CITE DE MONTREAL,

Mardi, Mercredi, Jeudi et
Vendredi,

26, 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE,

DANS LE PALAIS DE CRISTAL,

Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la ferme des Prêtres dans le voisinage immédiat, situé entre les Rues Guy et Sherbrooke.

Prix offerts, 10.000 à \$12,000

Dans le département industriel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des arts et manufactures, Institut

des Artisans Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi, le 1er août prochain, au Bureau du Secrétaire, No. 615, Rue Craig. Pour les produits agricoles on recevra des entrées jusqu'à midi, le 9 septembre.

Dans le département industriel les entrées devront être faites le ou avant le 15 septembre au bureau de la Chambre des Arts et manufactures.

Chaque concurrent devra payer un dol avec son entrée, ce qui lui donnera droit au billet d'admission pendant tout le cours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination, gratuitement, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de l'Association agricole.

On peut se procurer des listes de prix des blancs d'entrée dans le département agricole, du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, ou des Secrétaires des Sociétés d'Agriculture et de Commerce.

GEORGES LECLERE,

Sec. de la Chambre d'Agriculture

A. MURRAY,

Sec. de la Chambre des Arts et Manufactures.

A VENDRE, à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, le livre indispensable à tout cultivateur,

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2e et 3me volumes—\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des exemplaires étant épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exemplaires à tirer—\$1.00 le volume

TERRE A VENDRE

A VENDRE, tout près de l'église de St. Laurent, Isle d'Orléans, une très-belle terre de trois arpents et demi de front sur environ soixante de profondeur, avec une maison, deux granges, hangar, porcherie et autres petits bâtiments, clôtures en bon ordre, magnifique sucrerie avec une bonne loire des plus économiques.

Pour les conditions de la vente s'adresser sur les lieux au propriétaire

FRANCOIS GOSSELIN,

Cultivateur.

1er août 1865.

REMERCIEMENTS.

Le soussigné remercie respectueusement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et sollicite très humblement de nouveau leur patronage, espérant, comme par le pas-é, qu'ils auront bien d'être satisfaits de son approvisionnement d'Épiceries françaises, anglaises et américaines, qu'il a constamment en mains. Il sollicite une attention spéciale sur les Thés, Cafés, etc.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il tient aussi un magasin pour le commerce des Vins, Eaux de vie, Genjèvre et autres liqueurs importées des premières maisons d'Europe.

Il attire particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé sur son assortiment de **VINS DE MESSE** de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec,

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la *Gazette des Campagnes*, pourra recevoir les noms de nouveaux abonnés, ainsi que les argents pour arrérages d'abonnement, ou autrement.

16 juin 1865.

NOUVEAUTÉS

Le soussigné désire informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir une grande quantité d'articles de goût et d'utilité ainsi qu'une grande quantité d'objets de fantaisie concernant sa ligne de commerce.

Il profite de cette occasion pour remercier le public de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il espère que, par son assiduité aux affaires, il méritera la continuation de ce patronage.

J. P. GENDRON,
Horloger et Bijoutier
Rue St.-Jean, Haute-Ville,
Québec.

15 mai 1865.



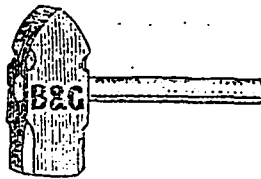
Département des terres de la Couronne

AVIS est par le présent donné qu'environ 41,000 acres des Terres de la Couronne, dans le Township de MACPES et NEIGETTE, Comté de RIMOUSKI, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont actuellement établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-et-unième jour de JUIN prochain.

Pour les détails s'adresser à l'Agent local J. B. DERAGE, écrivain, à Rimouski.

ANDREW RUSSELL.

15 juillet 1865. Assistant Commissaire.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 94, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

ENSEIGNE DU GRAND SAUVAGE

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

IMPORTATEUR de Cigares, Pipes en bois, Calumets, Tabatières, Pipes et imitation d'écume de mer, Sacs à tabac en loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac Allumettes, etc.

Il a aussi un grand assortiment de Tabacs de première qualité, en feuilles, en torquettes, et à priser. Pour argent comptant seulement. En gros et en détail.

A VENDRE

UNE belle et excellente terre de quatre arpents de front sur quarante deux de profondeur, située au second rang du BIC, près d'une route conduisant au 1er rang. Conditions libérales.

S'adresser à J. B. POULIOT, écrivain, N. P.

Rivière du Loup,

Ou au soussigné,

J. E. POULIOT, écrivain, avocat,

16 juin 1865.

Rimouski.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Église.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMÉRICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinces, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

NOUVELLES IMPORTATIONS

NOUVEAUX Tissus pour habits et pantalons d'été, Tweed de manufacture canadienne, Tweeds d'Ecosse, Draps et Casimirs.

NOUVEAUX Parasols noirs et de couleurs.

UN grand assortiment de Soie noire pour Mantilles et pour Robes.

ÉTOFFES à Soutanes, Merinos français, double cordés, Sayes, Drap d'été. Aussi, Chapeaux de Paille, de Satin, de Feutre pour Messieurs du Clergé

HARDES faites, en grande variété et vêtements faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

TAPIS Tapiserie, Impérial, Ecosais, Union, pour Escaliers, Toile cirée, Feutre, de Tables, Nattes, etc.

COUTILS, Toiles, Cotons, de toutes espèces. Couvre-pieds blancs et de couleurs, Couvertures de laine, Toile et Coton à draps, Toile à nappes, etc.

ALBUMS photographiques de 25 à 200 cartes photographiques

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

15 mai 1865. Québec, Rue Sous-le-Fort.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent;

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

ED. GINGRAS & Cie.,
(CI-DEVANT ED. GINGRAS)
FABRIQUANTS DE VOITURES

DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
Québec.

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS
De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Malle	Express
POINTE LEVI	1-00 P.M.	8-30 AM
Hadlow	1-10	
Chaudière Junction	1-30	8-55
St Jean Chrysostôme	1-43	9-08
St Henri	2-00	9-21
St Charles	2-26	9-41
St Michel	2-45	9-50
St Valier	2-55	10-06
St François ou Berthier	3-18	10-19
St Pierre	3-30	10-27
ST THOMAS	3-48	10-39
Cap St Ignace	4-10	10-56
L'Anse à Gile	4-22	11-04
L'ISLET	4-35	11-12
Trois Saumons	4-50	11-25
St Jean Port Joli	5-03	11-33
St Roch	5-20	11-45
Elgin Road	5-32	11-55
St Roch	5-46	12-05 P.M.
STE ANNE	6-09	12-25
Rivière Ouelle	6-29	12-37
St Denis	6-46	12-50
ST PASCAL	7-03	1-02
Ste Hélène	7-23	1-17
St André	7-33	1-25
St Alexandre	7-45	1-35
Chemin du Lac	8-03	1-50
RIVIERE-DU-LOUP	8-23 P.M.	2-05

De la Rivière du Loup à la Pointe-Lévi

STATIONS	Malle	Express
RIVIERE-DU-LOUP	5-00 AM	3-00 P.M.
Chemin du Lac	5-20	3-15
St Alexandre	5-40	3-30
St André	5-52	3-40
Ste Hélène	6-03	3-48
ST PASCAL	6-23	4-03
St Denis	6-40	4-16
Rivière Ouelle	6-57	4-28
STE ANNE	7-15	4-43
St Roch	7-38	5-00
Elgin Road	7-50	5-10
St Jean Port Joli	8-04	5-20
Trois Saumons	8-21	5-32
L'ISLET	8-31	5-40
L'Anse à Gile	8-46	5-55
Cap St Ignace	8-58	6-05
ST THOMAS	9-09	6-13
St Pierre	9-49	6-30
St François ou Berthier	10-19	6-42
St Valier	10-06	6-50
St Michel	10-38	7-02
St Charles	10-51	7-12
St Henri	11-25	7-27
St Jean Chrysostôme	11-49	7-47
Chaudière Junction	12-04 P.M.	8-00
Hadlow	12-16	8-10
POINTE LEVI	12-35	8-25
	12-45	8-30

EXCURSION!!!
TRAIN SPÉCIAL

STATIONS.	SAMEDI	LUNDI
	Aller	Retour
Pointe Lévi	3-30	11-08 AM
Hadlow		11-03
Chaudière Junction	3-55 P.M.	10-47
St Jean Chrysostôme	4-08	10-37
St Henri	4-21	10-25
St Charles	4-41	10-06
St Michel	4-50	9-52
St Valier	5-06	9-42
St François ou Berthier	5-19	9-30
St Pierre	5-27	9-22
St Thomas	5-39	9-10
Cap St Ignace	5-56	8-53
L'Anse à Gile	6-04	8-45
L'Islet	6-12	8-35
Trois Saumons	6-25	8-23
St Jean Port Joli	6-33	8-15
St Roch	6-45	8-03
Elgin Road	6-55	7-53
St Roch	7-05	7-43
Ste Anne	7-22	7-26
Rivière-Ouelle	7-37	7-12
St Denis	7-50	7-00
St Pascal	8-02	6-48
Ste Hélène	8-17	6-33
St André	8-25	6-25
St Alexandre	8-35	6-15
Chemin du Lac	8-50	6-00
Rivière du Loup	9-05	5-15

Les passagers par ce train spécial pour-
ront aller à la Rivière-du-Loup d'aucune
autre Station, et revenir, à une réduction
de moitié du prix ordinaire.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.
A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}
MARCHANDS A COMMISSION

ET
AGENTS GÉNÉRAUX,
17, Rue St. Jacques, Basse-Ville
QUEBEC.

ONT constamment en mains et à vendre
en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS,
BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,
SAVON, THÉ, TABAC,
VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE
. HYDROPULTE,
etc., etc., etc., etc.

AUSSI
HUILE DE CHARBON,
en Baril ou Canistres de cinq gallons.
15 décembre 1864.

DÉPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

AVIS est par le présent donné, qu'envi-
ron 12,500 acres des Terres de la
Couronne, dans le Township de *Labarre*,
Comté de *Chicoutimi*, C. E., seront offertes
en vente à ceux que y sont actuellement
établis ou qui ont intention de le faire, le
et après le vingt-et-unième jour de *juin*
prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent lo-
cal, VINCENT MARTIN, écr., à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,
1er juin 1865. Assistant Commissaire.

DÉPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

AVIS est par le présent donné qu'envi-
ron 15,000 acres des Terres de la
Couronne, dans le Township de *Demers*,
Comté de *Témiscouata*, C. E., seront offertes
en vente à ceux qui y sont actuellement
établis ou qui ont intention de le faire, le et
après le vingt-et-unième jour de *juin*
prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent lo-
cal, L. N. GAUVREAU, écr., à l'Isle-Verte.

ANDREW RUSSELL,
1er juin 1865. Assistant Commissaire.

AVIS

EST par le présent donné qu'une de-
mande sera faite à la Législature, à sa
prochaine Session, pour en obtenir un Acte
autorisant toute Chambre de Notaires dans
le Bas-Canada, à admettre le soussigné à
la pratique de sa profession de Notaire,
après examen satisfaisant.

AUGUSTE FOURNIER.
1er juin 1865.

TERRE A VENDRE.

A HEBERTVILLE (Saguenay) une cer-
taine étendue de terre d'excellente
qualité, dont 40 arpents en état de culture,
bornée d'un côté par la belle rivière, où se
trouve une chute pouvant servir d'écluse
pour construire des moulins; il y a aussi
deux granges sur la terre.

Conditions faciles. S'adresser à
Dame Ve. FIRMIN COUILLARD,
L'Islet.
1er mai 1865.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette*
des Campagnes

LE Calendrier pour l'année 1865
Publié par M. L. Brousseau 1865
LE PETIT ALMANACH du Bas-Ca-
nada, pour l'année 1865.